

La retraite à points, ça suffit !

14 février 2020



D'autoritarisme en cafouillages... Le gouvernement n'en finit pas de s'embourber. Les syndicats le disent majoritairement, des professions entières aussi (comme les avocat-es), les manifestations, les grèves qui continuent dans des secteurs tels que l'énergie, l'opinion publique, le Conseil d'Etat... Il a tout le monde contre lui. Il doit entendre raison.

Suède et Italie... modèles à points, on n'en veut pas

Le gouvernement vient d'annoncer suite à sa rencontre avec les confédérations syndicales (sans Solidaires) qu'il ferait des amendements pour une valorisation de la carrière « à l'italienne ». Après nous avoir vanté le modèle « à la suédoise », celui-là même qui met des milliers de personnes âgées dans la misère, qu'est-ce que cette histoire italienne ? Il s'agit de présenter de façon « avantageuse » la transition vers le nouveau système en prenant en compte de la façon la plus favorable les années passées dans l'ancien système. Oui mais puisqu'il est toujours question d'équilibre, celui-ci se définit dans ce système au moment du départ en retraite, donc impossible de savoir comment cette situation « avantageuse » se terminera. Et n'oublions pas que la promesse de revenir sur la réforme des retraites a été au cœur des dernières élections générales en Italie.

Salaire moyen par tête, revenu moyen d'activité par tête, on ne se laisse pas embrouiller

Pour calculer la revalorisation des points acquis en début de carrière, le gouvernement est passé d'une

indexation selon le salaire moyen par tête à celle sur un indicateur qui n'existe pas et qui pourrait être, aux dires des économistes, bien moins favorable. Les syndicats CGT, FO et SUD de l'Institut national de la statistique (Insee) ont protesté contre ce tour de passe-passe mais aussi contre l'injonction qui est faite à l'Insee, institution indépendante, de construire l'indicateur aux ordres. De telles méthodes montrent non seulement comment le gouvernement est pressé d'en finir, mais aussi comment il continue à explorer toutes les possibilités de baisser les retraites.

Une étude d'impact en forme de mensonge franc ou par omission, on n'est pas des brêles !

Les syndicats et des économistes de tous bords se sont penché-es sur ce document accompagnant le projet de loi et censé apporter un éclairage sur les effets de la réforme : carences sur les projections de financement, imprécisions sur les effets de l'âge pivot sur le caractère redistribution du système entre les plus hauts et les plus bas salaires, cas types « masculins », hypothèses d'augmentation du point d'indice des fonctionnaires alors qu'il n'augmente pas depuis 2010...

On ne se laisse pas impressionner par la pseudo-technique gouvernementale. Après avoir dit que tout était simple, universel et transparent, tout le monde peut se rendre compte à quel point on est dans l'embrouille permanente. Un projet de loi qui regorge d'ordonnances, d'imprécisions et de mensonges, ce n'est pas la démocratie.

Alors une solution : on retire le projet et on discute vraiment de l'amélioration pour tous et toutes d'un système de retraite plus juste, plus égalitaire.

La retraite à points, ça suffit !

D'autoritarisme en cafouillages... Le gouvernement n'en finit pas de s'embourber. Les syndicats le disent majoritairement, des professions entières aussi (comme les avocat-es), les manifestations, les grèves qui continuent dans des secteurs tels que l'énergie, l'opinion publique, le Conseil d'Etat... Il a tout le monde contre lui. Il doit entendre raison.

Suède et Italie... modèles à points, on n'en veut pas

Le gouvernement vient d'annoncer suite à sa rencontre avec les confédérations syndicales (sans Solidaires) qu'il ferait des amendements pour une valorisation de la carrière « à l'italienne ». Après nous avoir vanté le modèle « à la suédoise », celui-là même qui met des milliers de personnes âgées dans la misère, qu'est-ce que cette histoire italienne ? Il s'agit de présenter de façon « avantageuse » la transition vers le nouveau système en prenant en compte de la façon la plus favorable les années passées dans l'ancien système. Oui mais puisqu'il est toujours question d'équilibre, celui-ci se définit dans ce système au moment du départ en retraite, donc impossible de savoir comment cette situation « avantageuse » se terminera. Et n'oublions pas que la promesse de revenir sur la réforme des retraites a été au cœur des dernières élections générales en Italie.

Salaire moyen par tête, revenu moyen d'activité par tête, on ne se laisse pas embrouiller

Pour calculer la revalorisation des points acquis en début de carrière, le gouvernement est passé d'une indexation selon le salaire moyen par tête à celle sur un indicateur qui n'existe pas et qui pourrait être, aux dires des économistes, bien moins favorable. Les syndicats CGT, FO et SUD de l'Institut national de la statistique (Insee) ont protesté contre ce tour de passe-passe mais aussi contre l'injonction qui est faite à l'Insee, institution indépendante, de construire l'indicateur aux ordres. De telles méthodes montrent non seulement comment le gouvernement est pressé d'en finir, mais aussi comment il continue à explorer toutes les possibilités de baisser les retraites.

Une étude d'impact en forme de mensonge franc ou par omission, on n'est pas des brêles !

Les syndicats et des économistes de tous bords se sont penché-es sur ce document accompagnant le projet de loi et censé apporter un éclairage sur les effets de la réforme : carences sur les projections de financement, imprécisions sur les effets de l'âge pivot sur le caractère redistribution du système entre les plus hauts et les plus bas salaires, cas types « masculins », hypothèses d'augmentation du point d'indice des fonctionnaires alors qu'il n'augmente pas depuis 2010...

On ne se laisse pas impressionner par la pseudo-technique gouvernementale. Après avoir dit que tout était simple, universel et transparent, tout le monde peut se rendre compte à quel point on est dans l'embrouille permanente. Un projet de loi qui regorge d'ordonnances, d'imprécisions et de mensonges, ce n'est pas la démocratie.

Alors une solution : on retire le projet et on discute vraiment de l'amélioration pour tous et toutes d'un système de retraite plus juste, plus égalitaire.

**31 rue de la Grange
aux belles
75 010 Paris**

**Téléphone 33 1 58 39 30 20
Télécopie 01 43 67 62 14**

**contact@solidaires.org
www.solidaires.org**



- Emplacement : PRESSE > Communiqués >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/La-retraite-a-points-ca-suffit>